



Commission scolaire  
des Patriotes

# CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2015

ÉTABLISSEMENT LA FARANDOLE

ANNÉE 2015-2016

## CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

### HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

## PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération et cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

## LA DIRECTION GÉNÉRALE

## ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- Des suivis aux moyens retenus;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

## CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

Préciser les éléments retenus de l'analyse qui ont guidé les choix de l'équipe-école dans les pistes d'action identifiées.

À la suite de l'analyse des résultats de notre école, l'équipe-école a choisi les pistes d'actions suivantes :

- Diminution de l'écart entre les résultats des garçons et ceux des filles en français lecture et en français écriture.
- Augmentation du nombre des élèves qui répondent aux attentes de fin de cycle.
- La connaissance qu'ont les élèves de leur identité. (Augmentation de la motivation, de la persévérance et ultérieurement de la qualification.)
- Sensibiliser les élèves à un mode de vie sain et actif.
- Sensibiliser les nouveaux élèves à la particularité de nos classes spécialisées.

Également, l'équipe-école considère que l'atteinte des cibles finales et la réussite des élèves est une responsabilité partagée entre l'élève, ses parents, les enseignants et l'ensemble des intervenants.

Les membres du conseil d'établissement ont adopté une résolution le mardi 31 mai 2011 visant l'harmonisation du plan de réussite de l'école et de la convention de gestion : CE-10-2011-38.

## LEXIQUE DES ACRONYMES

CSP : Commission scolaire des Patriotes

MEESSR : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieure et de la Recherche

DEP : Diplôme d'études professionnelles

DES : Diplôme d'études secondaires

DEC : Diplôme d'études collégiales

AEP : Attestation d'études professionnelles

PIA : Plan d'intervention adapté

TES : Technicien(ne) en éducation spécialisée

CFER : Certificat de formation en entreprise et récupération

CFMS : Centre de formation à un métier semi-spécialisé

CFPT : Certificat de formation préparatoire au travail

HDAA : Handicapés ou difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

EHDAA : Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

LIP : Loi sur l'instruction publique

SDG : Service de garde

## PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

<b>MISSION :</b> Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> La Farandole
---	--

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> <i>Développer chez l'élève une bonne connaissance de lui-même et de son potentiel.</i>	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

<b>BUT I</b>  L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans  I.1 Diplomation et qualification	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP</b> (Convention de partenariat) :  Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 <sup>re</sup> secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.
---	---

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> <i>Pour l'année 2015-2016, réaliser pour les élèves du préscolaire et de 1<sup>ère</sup> année l'activité prévue du document évolutif «mon portrait».</i>
--

<b>INDICATEUR :</b>  <i>Nombre d'élèves du préscolaire et de 1<sup>ère</sup> année ayant réalisé les activités de leur niveau du document évolutif «mon portrait».</i>	<b>CIBLE FINALE :</b>  <i>En juin 2016, 100 % des élèves du préscolaire et de 1<sup>ère</sup> année devront avoir réalisé les activités de leur niveau du document évolutif «mon portrait».</i>	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b>  <i>Vérifier si tous les élèves du préscolaire et de 1<sup>ère</sup> année ont réalisé les activités de leur niveau du document évolutif «mon portrait».</i>	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2010-2011 : <input type="checkbox"/> 2011-2012 : <input type="checkbox"/> 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 : <input type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. <i>Fournir aux enseignantes et aux enseignants la documentation pertinente à la réalisation des activités.</i>	Direction	2015-2016	<i>Programme de formation Document évolutif «mon portrait»</i>
2. <i>Réaliser les activités du programme évolutif «mon portrait» des niveaux concernés.</i>	Enseignants		
3.			
4.			

<b>SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :</b>			
<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement : La Farandole**

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> <i>Développer chez l'élève une bonne connaissance de lui-même et de son potentiel.</i>	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

<b>BUT I</b> L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.
--	--

**OBJECTIF MESURABLE :**  
*Pour l'année 2015-2016, réaliser 2 activités procédurales et 2 activités sociales avec les élèves qui quitteront vers le secondaire afin de diminuer leur niveau d'anxiété.*

<b>INDICATEUR :</b> <i>Réalisation des 4 activités de transition dans les 2 groupes de 6<sup>e</sup> année.</i>	<b>CIBLE FINALE :</b> En juin 2015, que les élèves de 6 <sup>e</sup> année aient réalisé les 4 activités de transition du passage primaire - secondaire.	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> <i>Comptabiliser le nombre d'activités de transition réalisées durant l'année.</i>	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2010-2011 : <input type="checkbox"/> 2011-2012 : <input type="checkbox"/> 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. <i>Activités de transition procédurales pour faciliter le passage primaire-secondaire (horaire, cadenas, casier, etc.).</i>	<i>Enseignants Intervenants du secondaire Direction</i>	2015-2016	<i>Programme de formation Comité secteur passage primaire-secondaire</i>
2. <i>Ateliers Arc-en-ciel.</i>			
3. <i>Comité secteur de transition primaire-secondaire</i>			
4. <i>Activité d'intégration organisée par les écoles secondaires</i>			
5.			

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement : La Farandole**

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> <i>L'école vise à développer chez l'élève les compétences disciplinaires nécessaires à sa réussite scolaire.</i>	<b>COMMENTAIRES (au besoin) :</b> Les cibles finales ont été établies conjointement avec le conseil des enseignantes et des enseignants en considérant la clientèle actuelle de chacun des niveaux.	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	--	--

<b>BUT 2</b> L'amélioration de la maîtrise de la langue française  2.1 Lecture	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 <sup>e</sup> secondaire, volet lecture.  Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
---	---

**OBJECTIF MESURABLE :**  
*Pour l'année 2015-2016, augmenter d'au moins 1% le résultat final moyen aux examens de fin de cycle des élèves pour le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle en lecture et maintien du résultat au 1<sup>er</sup> cycle.*

<b>INDICATEUR :</b> <i>Résultat moyen des élèves en lecture par cycle en juin 2016.</i>	<b>CIBLE FINALE :</b> En juin 2016, atteindre le résultat final moyen en lecture des élèves du 1 <sup>er</sup> cycle : 84 % 2 <sup>e</sup> cycle : 77 % 3 <sup>e</sup> cycle : 76 %	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> <i>Tableaux des résultats à partir du logiciel Lumix</i>	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2010-2011 : <input type="checkbox"/> 2011-2012 : <input checked="" type="checkbox"/> 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. <i>Mettre en place un continuum des stratégies de lecture de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>e</sup> année. .</i>	Enseignants	2015-2016	Cerveaux branchés
2. <i>Atelier de lecture interactive à partir d'album et de roman.</i>	Direction		Conseillers pédagogiques
3. <i>Activité – Saison de Hockey lecture (4 textes informatifs et 4 textes narratifs)</i>	Comité pédagogique		Progression des apprentissages Orthopédagogue

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement : La Farandole**

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> <i>L'école vise à développer chez l'élève les compétences disciplinaires nécessaires à sa réussite scolaire.</i>	<b>COMMENTAIRES (au besoin) :</b> Les cibles finales ont été établies conjointement avec le conseil des enseignantes et des enseignants en considérant la clientèle actuelle de chacun des niveaux.	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	--	--

<b>BUT 2</b> L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture	<b>Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 <sup>e</sup> secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
--	---

**OBJECTIF MESURABLE :**  
*Pour l'année 2015-2016, augmenter d'au moins 1% le résultat final moyen des élèves en orthographe aux examens de fin 2<sup>e</sup> cycle et de fin 3<sup>e</sup> cycle.*

<b>INDICATEUR :</b> <i>Résultat moyen des élèves en écriture par cycle en juin 2016.</i>	<b>CIBLE FINALE :</b> En juin 2016, atteindre le résultat final moyen en écriture des élèves du 2 <sup>e</sup> cycle : 78.8 % 3 <sup>e</sup> cycle : 76.8 %	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> <i>Tableaux des résultats à partir du logiciel Lumix</i>	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2010-2011 : <input type="checkbox"/> 2011-2012 : <input checked="" type="checkbox"/> 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. <i>Utiliser les stratégies efficaces pour mieux structurer une phrase (manipulations syntaxiques) en situation d'écriture.</i>	Enseignants	2015-2016	<i>Conseillers pédagogiques</i>
2. <i>Utiliser le code de correction commun.</i>	Orthopédagogue		<i>Progression des apprentissages</i>
3. <i>Amorcer le travail en vue de l'implantation d'un code de révision commun en écriture.</i>	Comité pédagogique		<i>Code de correction commun</i>
4. <i>Formation équipe-école sur les stratégies probantes.</i>			
5. <i>Utiliser un seul mode d'écriture dès le premier cycle du primaire. (Écriture cursive.)</i>			

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---



**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement : La Farandole**

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> <i>L'école vise à ce que l'élève soit adéquatement accompagné dans ses difficultés d'apprentissage ou de comportement.</i>	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

<b>BUT 3</b> L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS.  Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.  Augmenter la proportion d'élèves HDAA qui répond aux attentes de fin de cycle, par sexe, classes ordinaires et classes spécialisées.
---	---

**OBJECTIF MESURABLE :**  
*En 2015-2016, augmenter de 5 % la proportion des élèves HDAA intégrés qui répondent aux attentes en français lecture.*

<b>INDICATEUR :</b> <i>Pourcentage d'élèves HDAA intégrés qui répondent aux attentes de fin de cycle en français lecture.</i>	<b>CIBLE FINALE :</b> <i>En juin 2016, passer de 60 % à 65 % le nombre d'élèves HDAA intégrés qui répond aux attentes de fin de cycle en français lecture.</i>	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> <i>Tableaux des résultats à partir du logiciel Lumix</i>	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2010-2011 : <input type="checkbox"/> 2011-2012 : <input type="checkbox"/> 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 : <input type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	--	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Réaliser des tâches différenciées selon les besoins spécifiques dès le préscolaire.	Enseignants Orthopédagogue Psychoéducatrice	2015-2016	Formation continue
2. Inscrire au PIA des élèves concernés les adaptations mises en place.			Conseillers pédagogiques
3. Accompagnement des enseignants par l'orthopédagogue pour l'adaptation des tâches et le transfert des stratégies apprises.			Guide des services et des adaptations possibles de la CSP.

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement : La Farandole**

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> <i>L'école vise à amener l'élève à se responsabiliser dans l'adoption de saines habitudes de vie sur le plan de sa santé et de sa sécurité.</i>	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

<b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ».
--	--

**OBJECTIF MESURABLE :**  
*Pour l'année 2015-2016, augmenter de 93 % à 95 % le niveau de sentiment de sécurité des élèves dans la cour d'école.*

<b>INDICATEUR :</b> <i>Pourcentage des élèves qui se sentent en sécurité dans la cour d'école.</i>	<b>CIBLE FINALE :</b> En mars 2016, que les résultats du sondage nous démontrent que 95 % des élèves se sentent en sécurité dans la cour d'école.	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Sondage aux élèves	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2010-2011 : <input type="checkbox"/> 2011-2012 : <input type="checkbox"/> 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 : <input type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Tournée dans les classes par la direction pour faire connaître les manifestations de la violence et les ressources disponibles.	Psychoéducatrice	2015-2016	Code de vie
2. Promouvoir le plan d'action pour contrer la violence et l'intimidation de l'école.	Psychologue Enseignants TES		Sondages 2012-2013 et 2014-2015 réalisés par l'université Laval à Québec
3. Sondage école en mars 2016.	Direction		Policier communautaire
4. Concertation/communication entre les enseignants et le SDG afin d'optimiser la surveillance des pauses.	SDG		

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement : La Farandole**

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> <i>L'école vise à amener l'élève à se responsabiliser dans l'adoption de saines habitudes de vie sur le plan de sa santé et de sa sécurité.</i>	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

<b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.
---	--

**OBJECTIF MESURABLE :**  
*Pour l'année 2015-2016, organiser une activité de sensibilisation à une saine alimentation à tous les niveaux durant le mois de l'alimentation.*

<b>INDICATEUR :</b> <i>Nombre d'activités de sensibilisation à une saine alimentation à chaque niveau.</i>	<b>CIBLE FINALE :</b> En mars 2016, que tous les niveaux réalisent une activité de sensibilisation à une saine alimentation.	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> <i>Rapport d'activités</i>	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2010-2011 : <input type="checkbox"/> 2011-2012 : <input checked="" type="checkbox"/> 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	--	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. <i>Les enseignants des différents niveaux réaliseront des activités de sensibilisation à une saine alimentation durant le mois de l'alimentation.</i>	Enseignant	2015-2016	Infirmière
2. <i>Faire la promotion auprès des parents des habitudes reliées à une saine alimentation dans l'Info-Randole ou lors des rencontres communes.</i>	Direction		Politique alimentaire
3. <i>Respect de la politique alimentaire de la commission scolaire.</i>	Spécialiste en éducation physique SDG		Guide alimentaire canadien
4.			

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

<b>MISSION :</b> Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> La Farandole
---	--

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> <i>L'école vise à amener l'élève à se responsabiliser dans l'adoption de saines habitudes de vie sur le plan de sa santé et de sa sécurité.</i>	<b>COMMENTAIRES (au besoin) :</b>	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

<b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.3 Mode de vie physiquement actif	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées, mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes sur la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif ». Améliorer la condition physique des élèves, par sexe, mesuré à l'aide de l'outil d'évaluation de la condition physique sur l'endurance (Léger et Boucher), utilisé par les enseignants en éducation physique. N.B. Cet outil a été suggéré, mais n'est pas utilisé actuellement dans toutes les écoles. Une démarche de validation devra être entreprise pour convenir d'un outil commun.
---	---

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> <i>Pour l'année 2015-2016, augmenter de 15 285 à 15 500 le nombre de minutes actives réalisées.</i>
--

<b>INDICATEUR :</b> <i>Nombre de minutes actives cumulées dans l'année scolaire 2015-2016 par les élèves et leur groupe-classe.</i>	<b>CIBLE FINALE :</b> En juin 2016, avoir cumulé un minimum de 15 500 minutes actives.	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> <i>Thermomètre de minutes actives</i>	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2010-2011 : <input type="checkbox"/> 2011-2012 : <input checked="" type="checkbox"/> 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	---	--

<b>MOYENS (comment)</b>	<b>RESPONSABLE (qui)</b>	<b>DURÉE (quand)</b>	<b>RESSOURCES (avec qui/quoi)</b>
1. <i>Participer activement aux activités physiques organisées par l'école.</i>	<i>Enseignants</i>	2015-2016	<i>Guide d'activités Spécialiste en éducation physique Documentaires</i>
2. <i>Faire la promotion auprès des parents des habitudes reliées à un mode de vie physiquement actif dans l'Info-Randole ou lors des rencontres communes.</i>	<i>Direction</i>		
3. <i>Inscription de l'école au défi Pierre Lavoie (cube énergie) et au Cross-Country</i>	<i>Spécialiste en éducation physique</i>		
5. <i>Marchethon-marathon et activités plein air du Carnaval</i>			
6. <i>Test d'endurance de la CSP en éducation physique pour les élèves de 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année</i>			

<b>SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :</b>			
<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

<b>MISSION :</b> Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> La Farandole
---	--

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> <i>L'école vise à développer chez l'élève une bonne connaissance de lui-même et de son potentiel.</i>	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5</b> Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population
---	-----------------------------------	---

<b>BUT 5</b> L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1 <sup>re</sup> fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.
--	---

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> <i>Pour l'année 2015-2016, réaliser une activité de sensibilisation à la formation professionnelle pour les élèves de chaque niveau du 3<sup>e</sup> cycle.</i>
--

<b>INDICATEUR :</b> <i>Le nombre d'élèves du 3<sup>e</sup> cycle ayant participé à une activité de sensibilisation à la formation professionnelle.</i>	<b>CIBLE FINALE :</b> Durant l'année 2015-2016, que les élèves participent à une activité de sensibilisation à la formation professionnelle.	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Présence d'élèves à l'activité	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2010-2011 : <input type="checkbox"/> 2011-2012 : <input type="checkbox"/> 2012-2013 : <input checked="" type="checkbox"/> 2013-2014 : <input type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. <i>Participer activement aux activités organisées (ex. : journée des métiers organisé par Place Rive-Sud)</i>	Enseignants Direction	2015-2016	CFP Conseillers pédagogiques Conseillers en orientation Parents d'élèves
2. <i>Expliquer les divers parcours de formation professionnelle aux élèves du 3<sup>e</sup> cycle.</i>			
3. <i>Visite d'un centre de formation Professionnelle</i>			
4.			
5.			

<b>SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :</b>			
<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

## DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la signature pour l'année scolaire 2015-2016. La durée de l'entente est d'un an.

## SURPLUS DE L'ÉTABLISSEMENT

Pour l'exercice financier 2015-2016, les surplus des établissements seront portés aux crédits de ceux-ci pour l'exercice financier suivant (cf. LIP 96.24). Cependant, tel que prévu par les encadrements financiers de la commission scolaire, l'utilisation de ces surplus doit se faire uniquement en fonction des dépenses relatives à des objectifs de la convention de gestion et de réussite éducative, selon le pourcentage permis par les règles budgétaires du MEESR.

## APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa réunion du 3 novembre 2015. Le numéro de la résolution est CE-15-16-15.

## SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement :

  
\_\_\_\_\_

Date : 5-11-2015

Direction générale adjointe:

\_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_